

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 641

Artikel: Mieux vaut lire tard que jamais : un ordinateur sous la main
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tout, avant l'ordinateur, alors que tous les fichiers étaient tenus manuellement et compréhensibles par toute personne sachant lire, on n'a jamais vu de dossiers fiscaux, médicaux ou autres documents confidentiels proposés au plus offrant. Et le citoyen n'a jamais fait de procès d'intention à ce sujet.

De telles objections reposent évidemment tout le problème des relations de l'individu à l'Etat. Les uns estiment qu'elles sont améliorées par tout effort vers une plus grande transparence des institutions et vers une participation à leur fonctionnement. Les autres pensent que le droit d'accès ne correspond pas à une aspiration générale, mais tout au plus à la préoccupation de querulants notoires. Et que, de toute manière, le « fichier des fichiers », préalable nécessaire à toute information et autodéfense du citoyen fiché, ne saurait être tenu à jour correctement, à moins d'y consacrer des forces considérables — d'ailleurs indisponibles.

SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVÉ

A dire vrai, l'enjeu dépasse largement la protection des données personnelles traitées, électroniquement ou non, par les administrations publiques. Car au-delà de ces informations, déjà très nombreuses, exploitées par des gens tenus au secret de fonction, il y a toute la masse énorme de données rassemblées dans le secteur privé: certes les avocats, les médecins et leur personnel auxiliaire doivent respecter le secret professionnel, — mais tous les autres?

Quid des employeurs qui établissent des dossiers souvent très complets sur les postulants et titulaires?

Et que dire des assureurs-vie, qui tiennent soigneusement depuis les années vingt une liste noire des proposant à « mauvais » risque?

Et les commerçants d'adresses? Et ceux qui proposent des crédits, des renseignements commerciaux, des informations confidentielles, des conjoints possibles?

D'où tiennent-ils leurs renseignements, comment mettent-ils leurs dossiers à jour, qui parvient à s'en faire sortir?

Dans le secteur privé, chaque fois que la sanction pénale du secret professionnel est inexistante, la loi doit venir garantir la protection des données personnelles, c'est-à-dire la sauvegarde des fichés — le cas échéant à leur insu. Et qu'on n'essaie pas de nous faire croire à la portée universelle des règles de déontologie et autres codes de bonnes pratiques

MIEUX VAUT LIRE TARD QUE JAMAIS

Un ordinateur sous la main

Chaque fois qu'elle aborde un sujet, la revue « Autrement » l'exécute, c'est-à-dire la traite d'une façon à la fois si nouvelle et complète qu'elle coupe la matière sous les pieds des auteurs potentiels.

Ainsi du N° 37 consacré aux petites et grandes révolutions engendrées dans la vie quotidienne par la présence démultipliée de l'ordinateur par « micro » ou télématique interposé. Le rapport Nora-Minc (quatre ans déjà, comme le courant passe) énumérait les nouveautés technologiques et annonçait leurs perspectives.

Le numéro d'« Autrement », intitulé « Informatique matin, midi et soir », décrit la place qu'a déjà su se faire l'ordinateur dans l'archéologie, chez le commissaire priseur, dans le commerce de bonneterie, dans l'information aux chers administrés, dans le diagnostic élémentaire, dans la cuisine moyennement moderne, dans la création artistique, l'enseignement, etc., etc. Concret et passionnant.

professionnelles: ces normes volontaires valent seulement pour ceux qui veulent bien les respecter — et les meilleures professions ont aussi leurs moutons noirs.

La protection des données est certes un peu la tarte à la crème de l'ère informatique. Mais c'est aussi l'aune à laquelle se mesure la manière dont l'Etat traite ses administrés et le degré de respect que les entreprises et les professions du secteur privé gardent pour la personne de leurs clients et employés.

autrement

n° 37 février 1982

55 F

Informatique matin, midi... et soir !

Machine à tout faire recherche maîtres dociles	5	Corinne Welger
Tous les chemins mènent à l'informatique		
La séductrice	10	Christine Guilloux
Un Sentier... bordé d'ordinateurs	13	Pierre Barboza
Petites histoires de l'informatisation :	27	Corinne Welger
• Celui par qui l'informatique arrive	28	
• Le marteau et le micro : un mariage forcé ?	33	
• Un siège de plus pour la culture « micro »	38	
• En Champagne, le micro n'est pas encore du cru	41	
• Un chevalier futurible	44	
« Cédip' » sur la console	48	Bruno Tilliette
Sous les petites annonces : le réseau des bricoleurs	55	Catherine Marcus
Des Gentils Ordinateurs au Club	59	François Silva, Irène Coguen
Micro, colo, dodo	61	Marianne Barzily
Les Ateliers de Jeunesse	62	A.D.I.
Le visiophone : miroir, ô miroir...	64	Corinne Welger
Liaisons dangereuses 82 ?		
A Vélizy, on expérimente	71	Jean-Marie Charon, Eddy Cherki
Grenoble : Claire ou la télématique dans la rue	85	Pierre Brieux
Nantes : une télématique sous influences	91	Pierre Brieux
L'ordinateur aux champs	93	Patrick Chastenet
Thélème ! Un réseau télématique convivial	97	Rosine Klatzmann
Télé-surveillance : des systèmes qui nous veulent du bien ?	103	Patrick Canel
Informatisation de la société ou société de l'informatique ?	108	Anne Charreyron-Perchet, Pierre-Alain Mercier
La socialité remodelée		
Télétravail : une alternative	118	Gérard Métayer
Enseignant-élève-ordinateur : un triangle explosif ?	127	Marc Coutty
L'A.D.M. : au secours des généralistes et des patients	131	Claire Squirès
Une vieille psychiatrie modernisée	136	France Binder
Le corps bip-bip	143	Corinne Welger
La maison d'un futur fossilisé	149	Jean-Marie Charon
Prémices d'une nouvelle économie domestique	152	Brigitte Tallon
Jeux électronique-archaïques	162	Corinne Welger
Les aventuriers de la parole perdue	168	Jean-Louis Weissberg
Objets, nous redonnez-vous une âme ?		
Une fatalité paradoxale	176	Pierre Berger
La programmation ? Un jeu d'enfants...	182	François Vescia
Images : La génération informatique	186	Pierre Brieux
La composition musicale repensée	190	Marc Giuliani
Drôle de désir	196	François Vescia
L'objet post-industriel	201	Philippe Lemoine
Petit dictionnaire d'informatique	220	
Bibliographie	225	

Vente en librairie (diffusion Le Seuil) ou pour abonnement (27, rue Jacob, Paris 6°).

Les abonnés de la revue, exclusivement, trouveront en fin de numéro, le Journal Autrement